

ARTISET  
Président  
Laurent Wehrli  
Zieglerstrasse 53  
3007 Bern

Sion, le 12 mars 2025

### **Avenir du système d'évaluation des soins requis BESA**

Monsieur le Président, Cher Laurent,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les systèmes d'évaluation des soins requis utilisés dans les EMS doivent reposer sur une méthode uniforme sur le plan suisse (OPAS, art. 8b, al. 2, let. a). A ce jour, cette disposition de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) n'est pas réalisée.

Cette situation découle notamment d'un accord passé entre l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et CURAVIVA. Notre faîtière s'était engagée à mener avec les représentants des cantons (CDS) un projet d'instauration d'un instrument unique au niveau national. Le 3 mars 2025, les associations cantonales membres de CURAVIVA ont été informées de l'abandon de ce projet, au profit d'une intégration des réflexions dans le cadre de la mise en œuvre d'EFAS.

Considérant ce qui précède, les EMS valaisans qui utilisent le système BESA, ont interpellé BESA QSys AG quant au projet annoncé par l'entreprise de cesser la commercialisation de la solution BESA dès 2028. Dans sa réponse, le directeur Beat Stübi a indiqué que ce point devait être discuté par le conseil d'administration de l'entreprise.

Considérant que le capital action de l'entreprise BESA QSys est entièrement détenu par ARTISET, dont les EMS valaisans sont membres, nous sollicitons la présidence d'ARTISET pour intervenir afin de préserver les intérêts de nos membres et garantir la commercialisation de la solution BESA jusqu'à ce qu'une solution nationale découlant de la mise en œuvre d'EFAS ne soit mise en place.

En vous remerciant d'avance pour la considération portée à cette demande et dans l'attente du plaisir de votre réponse, nous vous adressons, Monsieur le Président, Cher Laurent, nos meilleures salutations.



Patrice Michaud  
Président



Camille-Angelo Aglione  
Directeur

**Copies (électroniques) :** Patric Bhend, Daniel Höchli, Christina Zweifel, Beat Stübi, Service cantonal de la santé publique valaisan, membres de l'AVALEMS.